

Sujet : [INTERNET] Enquête publique : SAS-CARRIERES-DES-QUATRE-SAISONS-ST-LARY

De :

Date : 14/02/2020 19:58

Pour : pref-utilite-publique@ariege.gouv.fr

Bonjour,

Veillez trouver ci-après mon avis sur le projet d'ouverture d'une carrière de marbre "CARRIERES-DES-QUATRE-SAISONS-ST-LARY".

1) L'exploitation de cette carrière va produire un trafic de camions et véhicules transportant les ouvriers dans la vallée :
L'unique route qui traverse la vallée traverse énormément de village, ceci va donc entraîner des nuisances à tous ces villageois alors que ceux-ci ne tireront aucun bénéfice de l'exploitation de cette carrière.

Conséquence des tonnages transportés, les villages traversés subiront des dégradations de leurs voiries, entraînant d'autres nuisances et coûts de rénovation supportés par la collectivité.

Élément critique de ce trafic supplémentaire, la SECURITE ROUTIERE.

La départementale menant à St Girons est étroite et sinueuse, elle est empruntée l'été par des touristes et nombreux camping-car, ce trafic touristique est déjà parfois compliqué lorsque des camping-car croisent des camions ou fourgonnettes. Cette route est également la route historique des cols de Pyrénées pour les cyclistes.

Elle est très fréquentée par nombre de cyclotouriste de toutes nationalités (l'an dernier, j'ai rencontré, entre autre des groupes de Québécois, d'Australiens et Sud-Africains) ou des cyclistes professionnels souvent en préparation ou reconnaissance du tour de France.

Ajouter un trafic routier supplémentaire, alors que cette voie est connue internationalement, exposera ces cycliste à un danger supplémentaire.

Les conséquence pouvant être un abandon de cette route des cols, au détriment de l'économie locale.

Cette route départementale est également fréquenté par nombre de pelerins vers St Jacques de Compostel.

2) L'accès au massif (Pic de la Calabasse, étang d'Araing, pic du Crabère) deviendra compliqué pour les randonneurs :

Pour avoir été personnellement confronté au problème en 2014, lorsque des travaux préliminaires avaient été entrepris, la route de Rouech qui monte au "sentier de découverte" sera monopolisé par les camions ou engins de chantier. L'Ariège est un département touristique qui attire les touristes amoureux de cette nature restée brute et sauvage.

Quel sera l'impact sur la fréquentation touristique si les randonneurs, qui fuient les embouteillages des villes, sont confrontés à des véhicules de gros gabarits sur cette route ultra étroite ?

L'unique certitude, est qu'avec l'usage massif d'internet et des réseaux sociaux, la vallée de la Bellongue ne sera pas qualifiée d'attractive sur les sites de randonnées.

3) Impact sur la faune sauvage :

Le déboisement, les bruits, la fréquentation humaine produira une désertification de la faune sauvage.

Cette partie du massif est, entre-autre, fréquentée par l'ours.

D'un côté, l'état dépense de l'argent pour permettre la sauvegarde de cette espèce emblématique des Pyrénées, il serait un non-sens d'autoriser une activité industrielle impactant négativement l'enracinement de l'ours dans cette zone des Pyrénées.

4) Impact écologique :

Alors que le dérèglement du climat est une réalité, il est incohérent de déboiser pour des raisons économiques.

Toute activité industrielle impacte son environnement, cours d'eau, stabilité des sols, pollution atmosphérique, pollution sonore...

Ce modèle a montré ses limites et un département rural comme l'Ariège se doit de miser sur l'écologie et la rigueur environnementale.

Même si des promesses de respect de l'environnement sont présentées par le postulant les risques d'accidents industriels seront toujours présents.

5) Intérêt économique :

L'ouverture de cette carrière n'est pas la promesse de création d'un bassin d'emplois permettant de limiter la désertification de la vallée.

Les exploitants seront les uniques bénéficiaires, les habitants de la vallée ne subiront que les désagréments ainsi qu'une augmentation de la fiscalité locale résultant de l'usage d'une voirie qui n'a jamais été conçue pour ce type d'activité.

Philippe Martin
Le Village
Porte d'Aspet